



**Dossier de demande d'autorisation avec  
dérogation aux distances d'implantation**

Installation classée pour la protection de l'environnement  
Rubrique 2210

**INSTALLATION D'ABATTAGE D'ANIMAUX  
SOUmise A AUTORISATION  
AU TITRE DU LIVRE V DU CODE DE  
L'ENVIRONNEMENT**

Capacité : 15 tonnes de poids de carcasse par jour

DEMANDEUR

**Monsieur Jérôme JOURDAN  
949 Route des Cerisiers  
38440 SAVAS-MEPIN**

2022

*Rédacteur de l'étude :*  
**Nadine MANTEAUX**

## EMPLACEMENT SUR LEQUEL L'INSTALLATION DOIT ETRE REALISEE

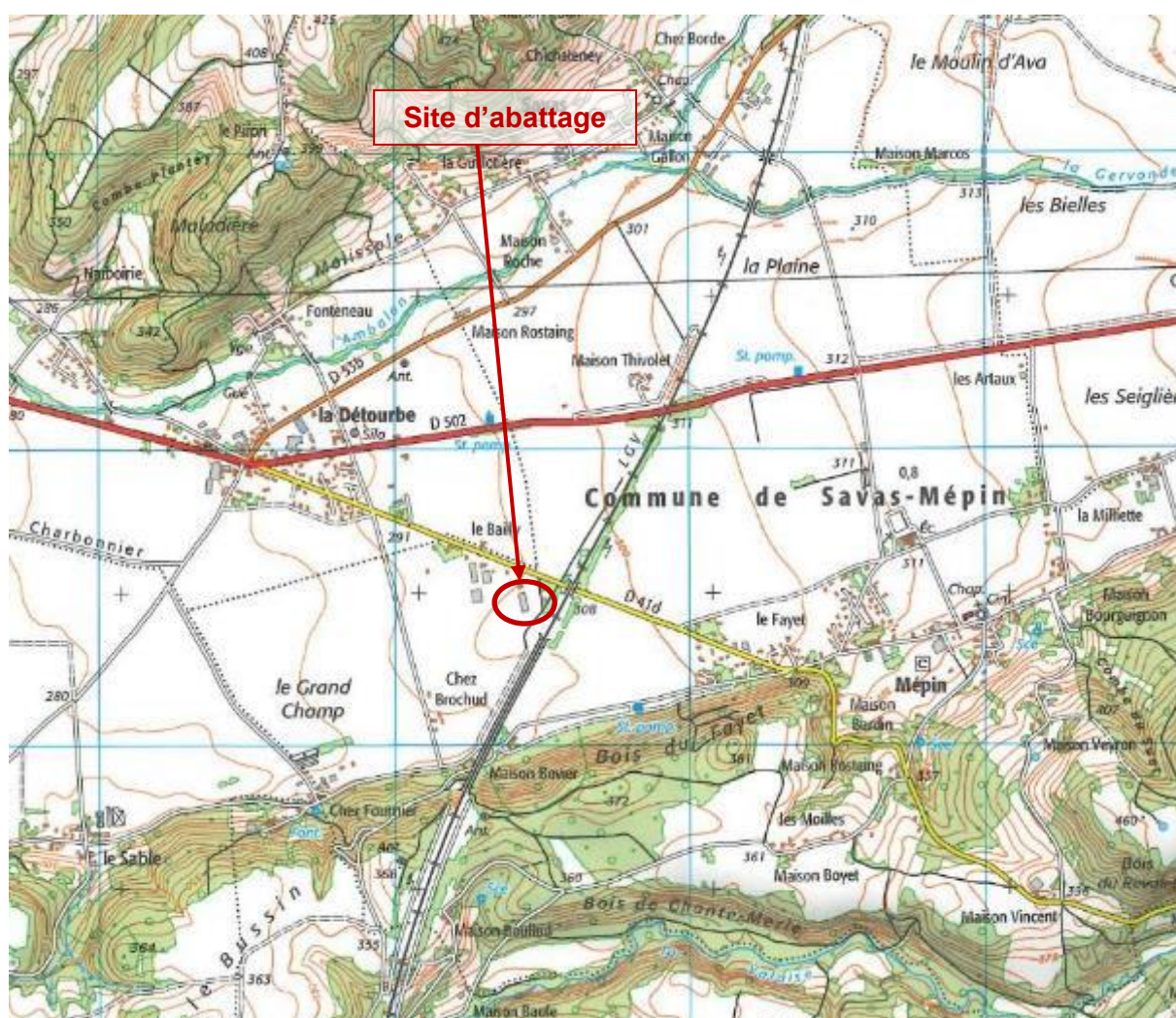
L'installation est réalisée dans un bâtiment existant sur la commune de Savas-Mépin, 949 Route des Cerisiers, sur la parcelle cadastrée section ZA n°79<sup>1</sup>.

Les identifications en coordonnées Lambert II étendu et géographiques du site du projet sont :

Tableau 1 : Coordonnées géographiques

Ouvrages concernés	Coordonnées	
	Lambert II étendu (km)	Géographiques
Bâtiment abritant l'installation	X = 812,36 ; Y = 2 058,11	Long. 05°05'32" Lat. 45°49'05"

Figure 1 : Situation de l'installation (1/25000)



<sup>1</sup> Situation sur carte au 1/25000 en annexe 2, plans des abords des installations en annexe 3

Figure 2 : Situation sur plan cadastral (1/2000)

